



**18 novembre 2015**

**CR réunion du bureau**

### Présents :

- Christian GIBELOT (P58): président
- Jean-Luc OLLIVRIN (P57) : trésorier
- Philippe MARTY (P63) : secrétaire

Excusé : Gilbert RECH (P21) Vice-président

### Ordre du jour

1. Point financier
2. Badges nominatifs
3. Aéroscopia
4. 50<sup>ème</sup> AETA 2016
5. Projection 2016

### Compte rendu

#### 1. Point financier

Nos finances sont en bonne santé avec un compte positif nous permettant d'aborder la prochaine saison avec sérénité.

Lors de cette réunion de bureau, nous avons voté à l'unanimité une modification significative de la cotisation 2016. Le montant de cette cotisation, fixée par le comité d'administration, est intégralement reversé sur le compte de l'AETA. Pour 2016, son montant restera à 30€.

Le bureau de la section MIDI-PYRENEES a voté de porter cette cotisation à 33€ pour ses adhérents, 30€ étant reversés à l'AETA et les 3€ supplémentaires revenant à la section Midi-Pyrénées. L'idée n'est pas de gonfler le compte de notre section, mais au contraire de redistribuer ce petit budget aux adhérents sous forme de participation financière aux manifestations, comme le transport pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire, ou la prise en charge substantielle d'une partie des coûts de votre participation aux manifestations. Un exemple très concret qui matérialisera notre prise de position :

- nous organisons le 31 janvier 2016 notre prochaine assemblée générale (voir chapitre manifestation 2016 en fin de CR), et sur la base des prix négociés avec le restaurateur, 32€, le coût de votre participation se traduit comme suit :
  - Pour une cotisation à 30€ : coût pour un couple  $2 \times 32 = 64€$
  - Pour une cotisation à 33€ : le coût pour l'adhérent est de 32€ et de 28€ pour son épouse, la différence étant prise en charge par le bureau, soit :  $32 + 28 = 60€$  au lieu de 64€ (gain 4€). Comme nous pouvons le constater sur un seul événement, les 3€ supplémentaires sont amplement remboursés. Bien sûr s'il y a des questions qui se posent, nous y répondrons lors de cette AG.

Concernant les transactions financières (cotisations, dons, participations) vous pourrez vous en acquitter par virement bancaire à l'aide du RIB qui vous permettra de codifier ce compte auprès de votre banque.



**18 novembre 2015**

**CR réunion du bureau**

## 2. Badges

Les badges nominatifs sont disponibles, et chaque adhérent à jour de cotisation en sera destinataire. Ces badges seront remis lors de nos prochaines réunions et seront conservés par les adhérents qui devront les porter lors des manifestations. Tout badge perdu ne sera pas renouvelé. Prenez en soin!

## 3. Aéroscofia

Le retour sur notre sortie AEROSCOPIA a été un vif succès, et nous tenons à remercier une nouvelle fois notre guide André SUZON ( P 12) et tous ceux qui nous ont fait part de leurs commentaires.

## 4. 50<sup>ème</sup> anniversaire : 04 juin 2016

Tombola: lors de la réunion des présidents de section, nous avons remis 50 carnets de tombola accompagnés d'un chèque de 1000€. Nous avons été vivement remerciés par la commission événementielle de notre rapide retour, ce qui n'est visiblement pas le cas d'autres sections. Cette tombola étant la colonne vertébrale des finances, et Daniel ROUVREAU P65 président de la commission, nous en a rappelé l'importance.

Transport : Nous avançons sur le projet de transport en commun. Avec Jean-Claude CAHUZAC (P29) président de la section Languedoc-Roussillon, nous avons émis l'idée de grouper les participants des 2 sections afin de bénéficier des meilleurs prix. Nous vous tiendrons informé de la décision que nous prendrons début 2016.

Inscription : vous avez la possibilité de vous inscrire via le bulletin transmis avec la revue Arpète n° 114, ou directement via le site «arpete.com» rubrique 50<sup>ème</sup>. Sur ce bulletin vous pouvez également choisir la table de la soirée de gala. Pour ceux qui souhaitent se retrouver avec les personnes de la section, préciser :

- *Je souhaiterai être à la table de la **section Midi-Pyrénées Concorde***

Informations : je vous invite à consulter le site arpète avec le lien ci-dessous:

<http://50eme.arpete.com/le-mot-du-president/> pour vous tenir informés des dispositions prises par la commission.

## 5. Projection 2016

Nous avons décidé de n'organiser que 2 manifestations :

- Le 31 janvier 2016 : sera la journée de notre Assemblée Générale. Nous nous rassemblerons au restaurant BLANC qui se trouve en face de l'ex BA 101 Franczal. Nous convierons les membres du conseil d'administration à nous rejoindre pour cette occasion. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette journée dans votre agenda. Je vous communique en document joint, la lettre d'invitation/réservation, ainsi que le menu.
- Saint Eloi 2016: nous projetons cette célébration fin 2016 avec une formule quelque peu originale.

**Prochaine réunion le 02 mars 2016.**

**Philippe MARTY (P63), Secrétaire.**